



### Que c'est triste!.....

### Plusieurs cas d'itinérance! ...

Imaginez, plein de maisons sans adresses...

LE GROS BON SENS nous dicte que notre résidence devrait **avoir son numéro civique, bien en évidence de la rue.** Nous

n'imposons aucun cadre stricte, aucune dépense pour l'instant... Votre bonne volonté sera garante de votre liberté et d'une économie substantielle pour votre municipalité. Qu'elle soit gravée dans du marbre, tout simplement peinte sur une grosse roche près de notre entrée ou peinte avec amour sur une grosse pièce de bois...qu'importe! Soyez créatif et affichez-vous CLAIEMENT.

Rien qu'à penser à l'ambulance qui cherche, recule, tourne et qui n'arrive plus!

Vos voisins sont quelques fois tellllllement loins...!

On parle ici, de la loi #291, adoptée le 2 février 1998.

L'inspecteur municipal pourrait vous demander, de vous y conformez.

### **Du Nouveau** - Conseil municipal – Hôtel de Ville



Il y aura 2 séances du conseil, les samedis en matinée, afin de faciliter l'accès aux propriétaires non-résidents. Mai 2014 et octobre 2014... Il y a fort à parier que d'autres nouveautés viendront. ☺, ☺, ☺, ☺, ☺ Bienvenue à tous! Consultez le calendrier des réunions du conseil, disponible sur [www.municipalitedeboltonouest.com](http://www.municipalitedeboltonouest.com)

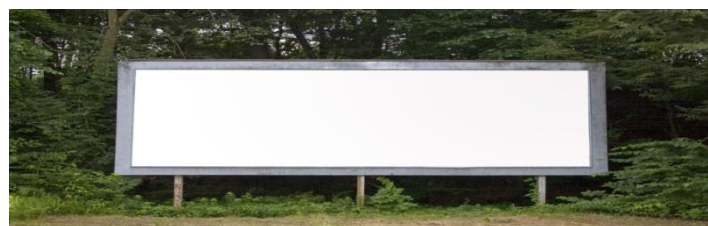
Saviez-vous qu'une demande de droit d'accès à l'information, selon sa définition, doit être faite pour un document spécifique. Il ne sert pas à l'obtention d'un résumé ou pour répondre à une de vos interrogations. Si la loi le permet, le document demandé, vous sera remis. Il est possible que des frais soit applicables, dans certain cas.

Rappel pour **l'entretien et la vidange de votre fosse septique..... On lâche pas, on épure notre sol.**

**SOYONS : ECOs , LOGIQUES et RESPONSABLES**

Une copie de la facture de la vidange devrait être acheminée à l'Hôtel de Ville.

Le nouvel horaire pour la collecte des ordures et matières recyclables devrait paraître sur le site Web d'ici la fin de décembre. Si vous n'avez pas accès à internet, dites-le nous. Nous vous le posterons. De plus, une copie vous sera acheminée avec votre compte de taxe municipale.



### **EBAUCHE- PROJET-ENSEIGNE DE L'HÔTEL DE VILLE.**

IL est reconnu que les West Boltonites ont parmi eux plusieurs artistes/artisans. Nous voudrions rajeunir notre écriteau, qui a eu des jours meilleurs...Nous le voudrions aussi plus visible. Nous aimerions entendre vos propositions et devis. Appelez-nous pour un rendez-vous.



### **Voirie**

Il est interdit de stationner tout véhicule sur les chemins publics, en tout temps. Toutefois, pour la période de Noël entre le 23 décembre et le 3 janvier, cette interdiction fait relâche.



### **Nouveau CCU (Comité Consultatif Urbanisme)**

**Pour les 2 prochaines années, le comité sera composé de ; Cédric Briggs, Jacques Drolet, Judy Pope, Robert Demeule, Yves Lefebvre, Helen Rhicard et Robyn Bryant.**

**(réunion le 2 ième jeudi du mois à 13h30, normalement)**

Saviez-vous que les intérêts sur les soldes non-payés, sont calculés quotidiennement...

Le système de comptabilité est ainsi construit. Toute les Municipalités sont ainsi. Alors, si vous recevez un avis de retard, prévoyez quelques dollars de plus, pour les délais de livraison du courrier.



**Le bonheur, c'est comme le sucre à la crème...**

**Si j'en veux, je m'en fais... ☺(Lyne)**

Que diriez-vous de m'envoyer par courriel ou par courrier, une courte pensée (positive,cute), si j'ai du succès avec cette idée, je la publierai dans la prochaine édition avec votre nom (si vous le voulez bien)

La protection de la qualité de notre eau est importante. Adressez-vous à la municipalité avant d'effectuer tous travaux dans les rives d'un cours d'eau. La rive est défini par un corridor de 10 à 15 mètres de largeur, de chaque côté d'un cours d'eau.

[inspecteur@municipalitedeboltonouest.com](mailto:inspecteur@municipalitedeboltonouest.com) ou par téléphone.

Pour Guillaume Lavoie, inspecteur, faites le # de poste 22.

**Joyeux Noël à tous.**

